

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois. Il s'appuie aussi sur les contraintes de l'entreprise ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois ;
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Débouchés

Il exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Métier(s) accessible(s) :

- agenceur(euse) de cuisines et salles de bains
- charpentier(ière) bois
- menuisier(ière)

Accès à la Formation

Après la 3^e métiers du bois, seconde professionnelle Métiers du bois et de l'ameublement.

Qualités requises :

- créativité et technicité
- connaissances informatiques
- maîtrise du dessin et des logiciels spécialisés
- organisation
- fibre commerciale

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Analyse technique d'un ouvrage** : choisir et justifier les solutions techniques, établir les plans d'exécution, les quantités de matériaux et composants.
- **Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier** : décoder et analyser les données opératoires et de gestion, établir le processus de fabrication et produire les documents de suivi de chantier.
- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : animer une équipe de travail, communiquer avec les



différents partenaires, rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier.

- **Fabrication d'un ouvrage** : assurer la sécurité des postes de travail, préparer les matériaux, effectuer les calculs de dimension et de géométrie des éléments, conduire les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition et traitement, assurer la maintenance des matériels.
- **Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier** : conduire les opérations de sécurité, contrôler la conformité, approvisionner le chantier, lever les structures, gérer l'environnement, assurer la maintenance périodique des ouvrages.

Stage

La formation en milieu professionnel a une durée de 22 semaines sur l'ensemble de la formation pour un cycle de trois ans réparties en plusieurs séquences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve de technologie	
Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E22 : Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	3
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	2
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	2
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 21 candidats inscrits, 21 présentés, 11 admis (soit 52,38% de réussite).

En 2018 : 32 candidats inscrits, 31 présents, 19 admis (soit 61,29% de réussite)

En 2019 : 30 candidats inscrits, 30 présents, 24 admis (soit 80 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 34 candidats présents, 24 candidats admis (soit 70,6% de réussite).

En 2019 : 34 candidats présents, 24 candidats admis (soit 70,6% de réussite)



i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se Former en OccitanieAcadémie de Montpellier

- 11 Narbonne**
Lycée professionnel Louise Michel (Public)
- 30 Beaucaire**
Lycée professionnel Paul Langevin (Public)
- 34 Montpellier**
Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public)
- 48 Saint-Chély-d'Apcher**
Lycée privé Sacré Cœur (Privé sous contrat)
- 66 Perpignan**
CFA du BTP **A**

Académie de Toulouse

- 12 Aubin**
Lycée des métiers du bois et de l'habitat (Public)
Lycée des métiers du bois et de l'habitat **A**
- 31 Toulouse**
Lycée des métiers Urbain Vitry (Public)
- 32 Auch**
Lycée polyvalent des métiers Le Garros (Public)
Lycée polyvalent des métiers Le Garros **A**
- 81 Castres**
Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (Public)

A Formation en apprentissage

i En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »

- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguueil

05 67 52 41 55 - cio.tlseranguueil@ac-toulouse.fr